

**POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ
ET DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

Document mis à jour le 22/08/2022 09:40:59

Nous vous remercions de bien vouloir lire entièrement la présente note d'information avant de transmettre des informations vous concernant à la société SCP ANDRE & SERVOLLES (ci-après « Nous »).

Nous mettons régulièrement à jour ce document notamment en fonction des évolutions légales.

Toute mise à jour est disponible sur 10 Rue de la LAURE, BP 50035

Nous sommes responsables du traitement des données à caractère personnel (ci-après « DCP ») que nous traitons.

Nous prenons les dispositions nécessaires afin d'assurer un niveau de sécurité aux dites DCP, en conformité avec la loi française n°78-17, dite « Informatique et libertés », et le Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD) n°2016/79 du 27 avril 2016.

Lorsque vous remplissez des questionnaires ou documents vous concernant, le caractère obligatoire de l'information qui vous est demandée est signalé par un astérisque, car ces informations sont nécessaires afin de nous permettre de remplir nos obligations vis-à-vis de vous, à savoir fournir nos prestations de service. Si vous ne nous communiquez pas les informations obligatoires Nous ne pourrions pas vous offrir le service attendu.

1. DÉTAIL DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL COLLECTÉES

Nous collectons les DCP vous concernant, que vous nous communiquez volontairement, lorsque vous nous sollicitez pour une demande de devis ou pour la réalisation d'un chantier.

Nous collectons et traitons des données directement personnelles telles :		Nous collectons et traitons des données indirectement personnelles telles :	
Nom, prénoms du propriétaire, ses coordonnées postales, téléphoniques, adresse e-mail		Numéros de lots	
- Le cas échéant informations supplémentaires telles : - identités et coordonnées des occupants du bien (locataire par exemple), - identités des personnes chargées de la gestion du syndic, - Identité de la maîtrise d'ouvrage, de l'architecte, etc. - Autres		Photos du bien	
		Les rapports des différents diagnostics (amiante, plomb, etc.) et les rapports d'expertise (assurances, BET, etc.)	
		Des documents annexes, le cas échéant, contenant des DCP tels, - Les factures énergies - L'état descriptif de division - L'étude Thermique - Le dossier Technique Global - Les plans et croquis	

2. FINALITÉ DE LA COLLECTE DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET DURÉE DE CONSERVATION

2.1 Finalité

Nous collectons les DCP vous concernant,

- lorsque vous nous sollicitez pour une demande de devis ou pour la réalisation d'une intervention sur votre bien immobilier ;
- pour effectuer des opérations relatives à la gestion de la relation commerciale (tels comptabilité, suivi de notre relation client) ;

2.2 Durée de conservation

Les données à caractère personnel sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

En outre, les données collectées pour la gestion de la relation contractuelle seront conservées pendant la durée de la relation contractuelle et en archivage pendant une durée de cinq (5) ans suivant la fin de ladite relation contractuelle, lorsqu'elles présentent un intérêt administratif, notamment pour l'établissement de la preuve d'un droit ou d'un contrat.

SCP ANDRE & SERVOLLES,

Siège social : 10 Rue de la LAURE – Capital social 104 000€€

RCS de TARASCON n° 487462244- TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 00 487 462 244

**POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ
ET DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

Document mis à jour le 22/08/2022 09:40:59

3. DÉTAIL DES DESTINATAIRES DES DONNÉES PERSONNELLES

La loi nous impose de transmettre dans certains cas certaines DCP à des autorités publiques, voire à certains acteurs privés, sans obtenir votre consentement préalable ; dans les autres cas nous ne transmettons vos DCP qu'après autorisation préalable de votre part.

DCP transmises sans autorisation préalable de l'intéressé (propriétaire)	DCP transmises avec autorisation préalable du propriétaire
En cas de litige : DCP transmises à notre assureur Responsabilité Civile Professionnelle MMA	Transmission des devis aux compagnies d'assurance et à leurs cabinets d'expertise en vue d'une demande d'indemnisation
Nous sous-traitons à la société Coordonnées et informations relatives au chantier (adresse, documentation technique, etc.)	
Transmission à des fournisseurs des coordonnées pour la livraison sur site des matériaux, produits et équipements	
Transmission des devis ou rapports d'intervention aux compagnies d'assurances et à leurs cabinets d'expertise en cas de sinistre MMA	
Nous faisons appel aux services de la société Je ne sais pas pour la gestion de nos courriels	
Le cabinet d'expertise comptable FIDUCIAL est chargé de la comptabilité de notre cabinet.	

4. DÉTAIL DU LIEU DE STOCKAGE DES DONNÉES PERSONNELLES ET DES MODALITÉS DE SÉCURITÉ

Les données à caractère personnel que nous collectons sont stockées dans les bases de données de notre prestataire de services Oui

5. DÉTAIL DES DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES PAR LE TRAITEMENT DE LEURS DONNÉES PERSONNELLES

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données.

Sous réserve des obligations légales qui incombent aux entreprises artisanales, vous disposez également d'un droit d'opposition pour motif légitime au traitement de vos DCP.

Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à des fins de prospection ainsi que le cas échéant d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous pouvez exercer vos droits à tout moment en adressant une demande à notre service client, accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et précisant l'adresse à laquelle devra parvenir la réponse :

- soit par courriel : scp.andre@geometre-expert.fr
- soit par courrier postal : 10 Rue de la LAURE - BP 50 035 - 13551 SAINT MARTIN DE CRAU

Une réponse vous sera alors adressée dans un délai compris entre 1 et 3 mois suivant la réception de ladite demande.